



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03/04/2023

ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_39-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 16 mars 2023

Date d'affichage : 16 mars 2023

SEANCE DU 27 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de St-Priest-Bramefant.

Présents avec voix délibérante :

Brigitte BILLEBAUD, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Denis BEAUVAIS a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Loïc CHATARD

Absents :

Stéphane BARDIN, Marc CARRIAS, Fabienne GASTON, Pierre LYAN, Françoise MECHIN-VERNIER

Secrétaire de séance : Michel GAUME

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-39 : FINANCES - ADHESION DE PLAINE LIMAGNE A DIVERS ORGANISMES -
APPEL A COTISATIONS 2023

Rapporteur : Luc CHAPUT

Le vice-président présente le tableau des appels à cotisations pour l'année 2023.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03/04/2023

ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_39-DE

Associations ou agences	Compétence	Cotisations 2022	Cotisations 2023
AdCF - Intercommunalités de France	Administration	2 269,68 €	2 500,00 €*
ADIT	Aménagement	3 600,00 €	3 800,00 €*
CRAIG	Aménagement	2 161,60 €	2 161,60 €
Pays de Vichy-Auvergne	Aménagement	9 428,00 €	9 428,00 €
ADIL	Habitat	2 155,00 €	2 162,00 €
AGSGV	Gens du voyage	1 296,96 €	1 302,66 €
Aduhme	Transition énergétique	23 275,00 €	23 308,00 €
Mission locale Riom Limagne Combrailles	Jeunesse	19 311,00 €	19 311,00 €
Mission locale Bassin Thiernois	Jeunesse	7 746,35 €	8 450,98 €
CAUE	Urbanisme	2 150,00 €	2 200,00 €*
Initiative Riom Combrailles	Economie	8 506,40 €	8 600,00 €*
Club Entreprises et territoires	Economie	90,00 €	100,00 €*
Macéo	Economie	1 100,00 €	0,00 €
Cap rural	Economie	500,00 €	500,00 €
Association Clermont Massif central	Culture	2 500,00 €	2 500,00 €
Total		82 739,62 €	86 324,24 €

Organismes de regroupement	Compétence	Cotisations 2022	Cotisations 2023
Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne	Aménagement	12 796,70 €	12 821,83 €
SIAD Lezoux	Aide à domicile	16 241,32 €	20 000,00 €*
Office de tourisme Terra Volcana	Tourisme	85 000,00 €	85 000,00 €
Total		113 906,07 €	117 821,83 €

* Montants estimatifs

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider les cotisations pour l'année 2023 énoncées ci-dessus,
- d'inscrire au budget 2023 les sommes nécessaires au paiement des cotisations,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 03/04/2023
Le président,



Le président,
Claude RAYNAUD